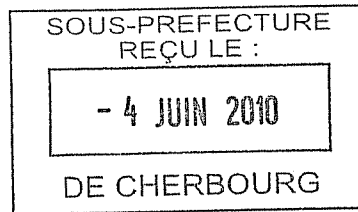


1/2 ST
SF
ADM



**DECISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GENERAL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Délégation faite au Président

Réf. : n° 39- 2010

Date : le 3 Juin 2010

OBJET : Fournitures et pose de clôtures et portails – Attribution du marché à bons de commande

Exposé

Dans le cadre des travaux de bâtiment, de voirie et plus largement sur l'ensemble du patrimoine foncier de la Communauté de Communes des Pieux, une consultation a été lancée en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics pour la fourniture et pose de clôtures et portails.

Sur la base d'un marché à bons de commande annuel reconductible 3 fois, le montant minimum annuel du marché est fixé à 10 000 € H.T (11 960 € T.T.C).

29 entreprises ont reçu un dossier, 2 ont répondu et ont fait les offres suivantes sur la base d'un détail estimatif cadre :

CLOTURES DU COTENTIN	96 554.11 € H.T – 115 478.72 € T.T.C.
DUBOSCQ PAYSAGES	70 121.37 € H.T – 83 865.16 € T.T.C.

Au terme de l'analyse des offres, il est proposé de retenir la SARL DUBOSCQ PAYSAGES – 56 La Cavée – 50210 RONCEY, qui présente une offre conforme aux prescriptions techniques et économiquement la plus avantageuse.

Aussi,

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2009-083 du 11 décembre 2009 donnant délégation de pouvoirs au Président,

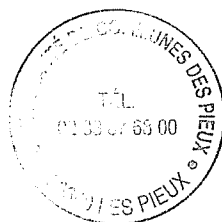
Vu l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Décide

ARTICLE 1 : de signer le marché avec la SARL DUBOSCQ PAYSAGES – 56 La Cavée – 50210 RONCEY, pour la fourniture et pose de clôtures et portails pour l'année 2010 et reconductible 3 fois, sachant que les crédits sont et seront disponibles aux budget principal et budgets annexes, nature 2313 (immobilisations en cours).

ARTICLE 2 : de signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Acte rendu exécutoire
après envoi en Sous-Préfecture
le : 04/06/2010
et publication ou notification
du : 04/06/2010



LE PRESIDENT,

Philippe Aucher
Philippe AUCHER



LE PRESIDENT

Philippe Aucher
Philippe AUCHER